



Lors du sommet tenu en Egypte au jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le Président français Nicolas Sarkozy avait annoncé que la France agirait de manière concrète « afin de consolider le cessez-le-feu et empêcher les armes d'entrer dans la Bande de Gaza ». Il s'était dit « prêt à envoyer des bâtiments de la flotte française pour aider Israël à garantir sa sécurité », rappelant « qu'Israël avait le droit de prendre des mesures pour sa sécurité, et que l'arrêt de la contrebande d'armes était une étape nécessaire pour maintenir cette sécurité ».

Sarkozy a ordonné hier vendredi l'envoi d'un porte-hélicoptère dans les eaux territoriales de la Bande de Gaza, qui sera chargé de patrouiller le long des côtes pour détecter tout mouvement suspect d'être un acheminement d'armes. Le porte-parole de l'Elysée a précisé que cette décision « avait été prise de commun accord avec les autorités israéliennes et égyptiennes » et qu'elle « avait pour but d'aider Israël sur le plan sécuritaire, et les Palestiniens sur le plan humanitaire en maintenant le cessez-le-feu ».

Par ailleurs, le président Sarkozy a demandé à son ministre des Affaires Etrangères, Bernard Kouchner, de voir avec ses homologues européens et des Etats-Unis, « comment agir de manière immédiate et concrète pour empêcher l'acheminement d'armes par voie terrestre ». Le Président français a rappelé quelles étaient ses priorités : « La sécurité d'Israël, l'aide humanitaire à Gaza, l'ouverture des points de passage et la réconciliation interpalestinienne ». Sarkozy a rappelé la demande française de supervision européenne du point de passage de Rafiah, entre l'Egypte et la Bande de Gaza.

Par ailleurs, la chaîne « Al Jazeera » a révélé que des ingénieurs américains vont former des militaires égyptiens dans l'utilisation de systèmes très sophistiqués permettant de repérer des

tunnels souterrains. Les « contrôleurs » égyptiens devront faire un rapport bimensuel à l'ambassade américaine au Caire, pour l'informer combien de tunnels ils ont découvert et détruits.